

La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE
COLONIES

Six mois . . . 16 fr.
Un an . . . 30 fr.

EXTÉRIEUR

Six mois . . . 22 fr.
Un an . . . 40 fr.

ADMINISTRATION & REDACTION

96, Quai Jemmapes, PARIS-X^e

Téléphone : Combat 08-02

Chèque Postal : *Révolution Prolétarienne* 734-99

TROISIÈME ANNÉE — N° 39

1^{er} Août 1927

Prix du numéro 1 50
(Extérieur : 2 fr.)

SOMMAIRE

- Au Congrès de la C. G. T.* . . . P. MONATTE.
- La lutte des pêcheurs bretons*
(suite) E. ALLOT.
- Le meeting du Cirque de Paris.* M. CH.
- Une lettre de Vienne.* C.-L. H.
- La transformation d'Amster-*
dam { E. FIMMEN.
A. HUEBER.
- Treint du Parti contre Treint*
syndical? H. F.
- L'internement administratif.* . R. L.

NOTES ÉCONOMIQUES

Louis Blanc, Brandler, Tang Ping Sian. — L'arrondissement : espoir de la petite-bourgeoisie (R. LOUZON).

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Les huit heures en péril dans le Bâtiment russe. — Défaillance ou défection : Henri Blutte contre l'unité (Roger HAIRIUS). — L'insolent mensonge de Dudilieux (Henri SCHIAVO). — Avant le congrès du Bois unitaire : Un contre-rapport de la minorité.

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits de la quinzaine. — La démission de Madeleine Ker.

Au Congrès de la C. G. T.

Le mardi matin, à l'ouverture du Congrès de la C. G. T., tout le monde — les partisans de l'unité plus que les autres — est sous l'impression du meeting du Cirque de Paris où Jouhaux ne put se faire entendre.

— Par cette manifestation nous avons les bras cassés, me dit un vieux militant favorable depuis toujours à l'unité. Déjà le sabotage du meeting des Fonctionnaires nous avait bien affaiblis; le coup de samedi finit de nous démolir.

En effet, c'est une atmosphère d'état de siège que nous allons respirer durant tout le Congrès. Un orateur de la majorité pourra parler de fermeté assiégée, de la C. G. T. menacée d'être prise d'assaut par les communistes. Comme pendant la guerre, le « Taisez-vous ! Méfiez-vous ! » sera de règle. Tandis que les partisans de l'unité seront démoralisés, le gros du Congrès se serrera autour du bureau confédéral.

Certes, ce Congrès, par l'importance de sa représentation, est impressionnant. La vaste salle du bal Bullier est remplie par 900 délégués. Un meeting plutôt qu'un Congrès. J'avais éprouvé pareille impression en 1925 au Congrès de la C. G. T. U., dans la salle de bal des Folles-Buttes. D'un côté comme de l'autre, on veut impressionner ses troupes et impressionner l'adversaire. Mauvaise condition pour des débats serrés et profitables. La tribune, tout au fond d'une salle profonde, large, à mauvaise acoustique, ne conviendra qu'aux gosses solides.

« Restes d'union sacrée! »

Le rapport moral aura soulevé l'unique débat de ce Congrès. Débat mal ordonné, englobant tout: l'activité confédérale de deux années, la politique

passée et future de la C. G. T., la question de l'unité. Tout cela se lie de manière étroite, j'en conviens; il est impossible de parler de l'unité sans aller rechercher dans la politique générale des dirigeants confédéraux les raisons de leur hostilité à l'unité. Mais en ce cas il eût fallu que Le Guen ouvrit la discussion en développant à son aise et largement le point de vue des initiateurs de la résolution de Paris-Rive droite.

Il ne l'a pas fait. Et comme chacun attendait cela, on n'a pas accordé à l'intervention de Bourderon toute l'importance qu'elle méritait. Le vieux militant des Tonneliers est de ces hommes qui disent plutôt la moitié de leur pensée que le fond de leur cœur. « Il est resté quelque chose des déviations de la période d'union sacrée », a-t-il dit le lundi soir. Quelque chose ! Bourderon aurait pu dire que les déviations de guerre se poursuivent avec leur logique inflexible. Il a demandé que « la Confédération s'arrête sur le chemin où elle s'est engagée et rebrousse chemin pour rentrer dans la voie fixée par le charte d'Amiens ». La résolution déposée par lui, au nom du Syndicat des Tonneliers de la Seine, après avoir démontré l'incompatibilité entre la recherche et l'acceptation d'un portefeuille ministériel et une fonction confédérale, se terminait ainsi :

« Réprouve la démarche du 19 juin auprès d'Herriot, homme politique chargé de former un ministère. »

On peut imaginer le résultat de cette démarche quand on se rappelle que *Le Journal* du 20 juin, généralement bien informé, publiait dans une liste possible du cabinet Herriot cette ligne curieuse :

Travail... JOUHAUX ou DURAFOUR.

Le cabinet Herriot ne devait pas voir le jour, mais la C. G. T. l'avait échappé belle.

On comprend qu'au Congrès, sitôt le vieux Bourderon descendu de la tribune, Milan soit monté pour détruire l'effet de cette évocation d'un événement qui aurait bouleversé gravement la vie confédérale.

L'unité lointaine.

Le Guen n'a pu intervenir qu'à la fin de la matinée du second jour, alors que le temps de parole était déjà limité à dix minutes. Il a obtenu vingt à trente minutes, mais sa démonstration en a été évidemment rétrécie. Certes, il a pu dire avec quelque raison qu'on avait laissé à plaisir fonctionner le rasoir mécanique; mais de même qu'il est regrettable que les défenseurs de la motion Paris-Rive droite, sous prétexte d'éviter des polémiques, se soient abstenus de préciser leur pensée avant le Congrès, dans la période où les syndicats mandataient leurs délégués, il est fâcheux qu'ils ne soient pas intervenus tout de suite, dès l'ouverture d'un débat qui devait forcément tourner autour de leur motion.

Le Guen a défendu fermement cette motion; il a montré avec quelle force les syndiqués, en bas, désiraient l'unité et combien il serait facile de la réaliser sur les bases des propositions de Paris-Rive droite si on la voulait vraiment.

Oui, ce serait facile si la volonté y était de part et d'autre. Mais elle n'y est pas, malheureusement. Des deux côtés on a peur de l'unité. Le Guen a dit une vérité quand il a affirmé que la résolution Paris-Rive droite avait été « torpillée » par les dirigeants de la C. G. T. U. Mais il ne

fait pas de doute non plus que les dirigeants et les cadres de la C. G. T. ont moins encore la volonté de réaliser l'unité. Comment les y amener ? Les événements se chargeront de démontrer l'impuissance d'une organisation mutilée; la pression des syndiqués n'y contribuera pas moins. Déjà six années d'impuissance se sont écoulées. Plus on va, plus on s'installe dans la scission et ce n'est pas la résolution que Liochon a fait adopter qui peut préparer l'unité. Cette résolution, qui répète celle du Comité confédéral précédent, permettra sans doute encore à Jacquemin d'en donner une interprétation, tandis que les autres auteurs confédéraux en donneront une autre, toute contradictoire, et que l'exclusion du Syndicat des Préparateurs en pharmacie fera des petits.

Mon tour de parole.

Je n'ai pas dit au Congrès le quart de ce que je me promettais de dire et je ne l'ai pas dit comme je l'aurais voulu. Mais quand on a un organe comme le mien, allez donc gueuler et sourire à la fois.

Je me bornerai aujourd'hui à rétablir deux points qui ont suscité de violentes réponses de Labe, Lenoir et Jouhaux. Examinant les deux objections principales des adversaires de la résolution de Paris-Rive droite : un Congrès confédéral n'est pas qualifié pour prendre une mesure d'ensemble d'unité, j'ai rappelé que la scission était partie du sommet, et comme on m'en attribuait la paternité en qualité de militant des C. S. R., je me suis permis de rappeler une déclaration que me fit Merrheim, à ma première permission du front après la Conférence des Bourses et Fédérations de décembre 1917. Demandant à Merrheim pourquoi il avait retiré la résolution de la Fédération des Métaux qui traduisait la pensée de la minorité d'alors, il me répondit qu'il avait craint que si les dirigeants de la C. G. T. étaient battus ils ne fissent la scission. C'était en 1917. Les C. S. R. sont de 1920-1921, de même l'I. S. R.; il est donc faux de leur imputer la scission. La responsabilité en revient à ceux qui dès 1917 étaient résolus à faire la scission plutôt que d'être mis en minorité. Voilà comment j'ai outragé la mémoire de Merrheim.

Pour détruire l'autre objection, nécessité de l'unité morale au sein de la C. G. T., j'ai ouvert le compte rendu du Congrès d'Amiens et j'ai lu quelques phrases du discours de Griffuelhes évoquant les luttes contre le millerandisme et prononcé immédiatement avant le passage au vote de la fameuse charte. Voici ces phrases :

Au delà de la proposition de Renard qui pose une question de fait, il en est une plus importante, celle de Keufer, qui, parlant d'unité morale, reproche à la C. G. T. de l'avoir détruite.

Cette unité morale ne peut exister. Dans tout groupement il y a lutte et non division.

Or l'unité morale peut se faire, c'est si on cherche à la réaliser contre le pouvoir et en dehors de lui.

...En réalité, d'un côté, il y a ceux qui regardent vers le pouvoir et, de l'autre, ceux qui veulent l'autonomie complète contre le patronat et contre le pouvoir.

Avouez que ces paroles méritaient d'être rappelées dans la période actuelle de néo-millerandisme. Ce n'est pas ma faute si elles ont tant fait écrier l'autre jour.

P. MONATTE.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Au retour de la délégation des pêcheurs de Penmarch, après la première entrevue au ministère et de laquelle rien ne sortit, les pêcheurs en grève comprennent qu'ils ne doivent plus rester isolés ; seuls ils ne pourront lutter contre les usiniers bien groupés, et décident de faire appel à la solidarité effective des autres ports. Dès ce moment la grève entre dans une nouvelle phase. Ce n'est plus le conflit de Penmarch ; c'est toute la côte bretonne qui va se jeter dans la bataille.

Les militants de Saint-Guénolé, aidés par Tillon, se rendent alors dans tous les ports de la région pour préparer la conférence de Quimper, qui se tiendra les 22 et 23 juin.

A cette conférence les délégués étudient la situation, condamnent l'emploi du filet tournant et arrêtent les propositions qui seront faites aux représentants des fabricants de conserves, MM. Lémy et Amieux, qu'ils doivent voir le lendemain. Le 23 juin, aucun résultat. Les usiniers restent sur leurs positions : 400 francs les 100 kilos pour Saint-Guénolé, vu les conditions spéciales de ce port. Les délégués, après l'entrevue du matin croyaient que les pourparlers n'étaient pas rompus ; mais le soir, après un communiqué à la presse, MM. Lémy et Amieux reprenaient le train.

La délégation des grévistes se transforme alors en Comité de grève, quitte Quimper et s'en va dans les ports rendre compte de son mandat. Les pêcheurs sont « placés dans l'alternative de la famine ou de la grève générale ».

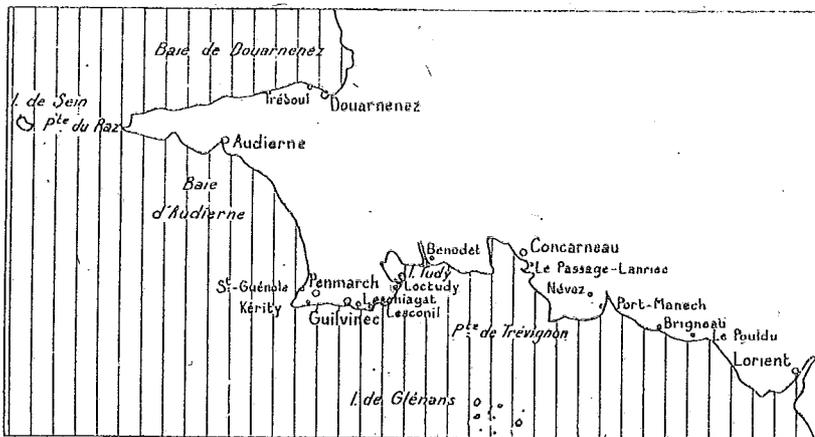
Les 24, 25, 26 et 27 juin toute la côte est visitée. Les marins réunis décident, dans certains ports, après bien des hésitations, de déposer les rôles : c'est la grève générale.

Douarnenez, Guilvinec, Loctudy, L'Île Tudy, Lesconil, entrent d'abord dans la lutte, suivis, les jours suivants par Concarneau, Audierne, Quiberon, etc.

Si j'en juge par les réunions auxquelles j'ai assisté à Douarnenez et par les renseignements reçus des autres ports, il y eut peu d'enthousiasme au début ; on sentait chez les auditeurs beaucoup d'attention et de réflexion. On ne veut pas s'engager à la légère. La pêche aux maquereaux a été mauvaise, le gain à peu près nul et, dans beaucoup de foyers, c'est déjà la misère. On compte beaucoup sur la pêche de l'été, on a besoin d'argent et l'on hésite, car l'on se demande

si la grève durera longtemps. Quelques-uns pensent et disent — les femmes surtout, pour qui la grève est loin d'être populaire — : « Allons d'abord à la pêche, nous ne savons pas quels seront les prix, on verra après. Quand la sardine sera à quai, si les usines n'en prennent pas ou offrent un trop bas prix, nous resterons à terre », ne voulant pas voir que, peut-être « après », le moment sera passé. La pêche commencée, un mouvement d'ensemble n'est guère possible et les conflits locaux ne peuvent aboutir, les usiniers ayant des maisons sur toute la côte.

Et toujours cette question du filet tournant. Saint-Guénolé l'emploie et il faut que les délégués insistent beaucoup sur la décision prise à Quimper : engagement de ne plus travailler avec



cet engin, pour lever les doutes qui peuvent rester dans certains esprits.

De plus, les vieilles rancunes se réveillent. On se rappelle que dans le passé, à Saint-Guénolé, par exemple, les pêcheurs des autres ports n'avaient parfois pas le droit d'accoster pour vendre leur poisson et que les bateaux d'Audierne et de Guilvinec, en particulier, ont été souvent obligés de s'en aller chez eux. Et les marins les plus au courant de la situation ajoutent, avec quelque semblant de raison : « Si les usines sont aujourd'hui encombrées, s'il y a des stocks, cela provient peut-être des ports comme Penmarch qui, à la fin de l'année, emploient le filet tournant et alimentent ainsi, par camions, les fabriques voisines, ou de ces ports du sud de la Bretagne et de la Vendée, qui pêchent avec plusieurs annexes. Si les autres pêcheurs, disent-ils, nous avaient imités en n'utilisant que le filet droit avec une seule annexe, et n'étaient, comme ceux de Douarnenez, sortis que cinq fois la semaine, il n'y aurait pas eu de surproduction l'an dernier, et la crise d'aujourd'hui aurait été, « sinon évitée, du moins beaucoup moins forte ».

D'autres questions se posent. Les thonnières sont déjà partis. Que feront-ils au retour ? Se solida-

(1) Voir la première partie de cette étude dans la R. P. du 15 juillet.

riseront-ils avec les sardiniens, ou bien retourneront-ils à la pêche, si le prix est assez bon ? Dans ce dernier cas que feront les grévistes ?

Et les pêcheurs à la ligne qui ne vendent pas à l'usine, surtout au début de la saison ? Et les langoustiers qui ne connaissent que les mareyeurs. Certains ne voient pas d'une façon nette que si les sardiniens sont battus, les prix des autres poissons s'en ressentiront et que, pour eux, la baisse jouera aussi, et ils boudent à la grève.

On peut comprendre maintenant pourquoi il y eut un peu d'hésitation dans certains ports. Cependant les chiffres sont là : 400 fr. les 100 kgs. La rupture brutale des pourparlers est un fait. Les usiniers intransigeants ne veulent rien entendre et la grande majorité des pêcheurs comprend très bien qu'avec les prix offerts, c'est la misère, c'est la vie de privations d'avant-guerre, qui va recommencer.

Un coup d'œil dans les ports.

A *Audierne*, toute la semaine du 26 au 3 juillet, le mouvement traîne. Le 28, une minorité décide de déposer les rôles; la majorité s'abstient, les langoustiers résistent. Ils voient venir la plus belle marée de morte-eau de l'année et une bonne pêche en perspective. Après la langouste, disaient quelques-uns, nous commencerons la sardine, ou envisagerons la grève. Néanmoins, une quarantaine de rôles sont déposés. Le samedi 2 juillet, presque tous les langoustiers sortent, mais rentrent le lendemain, chassés par le mauvais temps. Le 4, le mouvement semble prendre une autre tournure. On vote et le scrutin secret donne 190 pour la grève, 2 contre. Ça paraît bien marcher. Tous semblent décidés, mais il faut noter que les langoustiers du Cap sont chez eux et n'ont pas assisté aux deux réunions.

Le soir, flottement de nouveau. D'aucuns parlent même de sortir sans rôle si le temps se remet.

Le lendemain, nouvelle réunion : les patrons-pêcheurs seuls sont convoqués. Le Comité local de grève, étant donné les hésitations de la veille au soir, leur demande un nouveau vote secret : 84 pour, 14 contre.

En conséquence on dépose tous les rôles. Les langoustiers, qui ont relâché à l'Île de Sein, sont invités à rejoindre Audierne au plus tôt.

A *Concarneau*, la pêche ayant été nulle au début de juin, il n'y a que peu de bateaux au port au début du conflit. Les autres sont à Belle-Ile, Quiberon, etc. A la réunion qui décide la grève, la majorité s'abstient, le Comité demande alors aux adversaires du mouvement de se faire connaître : pas une main ne se lève. Un délégué est chargé de ramasser les rôles et de les remettre au bureau de l'Inscription maritime. J'ignore s'il y a eu vote secret ensuite, mais la grève fut effective parmi les sardiniens. Si le dimanche 26, il n'y avait encore qu'un nombre infime de rôles déposés, au fur et à mesure que les bateaux rentraient le dépôt se faisait sans difficulté.

Les pêcheurs à la ligne de Concarneau n'ont pas cessé d'aller à la pêche pour l'approvisionnement de la localité. Quelques pêcheurs de crustacés des petits ports environnants continuent à servir les mareyeurs.

A *Quiberon*, après la réunion du dimanche 26, les pêcheurs décident de rester à terre, bien que les renseignements donnés ne sont pas tout à fait exacts. Douarnenez n'avait pas encore voté la grève d'une façon ferme et les bateaux de Con-

carneau dont on annonçait le dépôt des rôles étaient à Belle-Ile.

Ce port a été dans une situation difficile. Alors que les bateaux de Quiberon faisaient grève, les pêcheurs de la localité et les Finistériens qui s'y trouvaient voyaient tous les jours ceux d'Étel, petit port voisin qui n'a interrompu la pêche que deux ou trois jours, faire de bonnes pêches et ravitailler les usines et les mareyeurs de la région.

A *Douarnenez*, à la réunion du 25, l'ordre du jour du Comité de grève est adopté. Mais beaucoup — peut-être plus de la moitié des pêcheurs — ne votent pas. On veut réfléchir; on sent bien que les délégués ont raison, on les approuve, mais on hésite encore.

La fin de cette sérieuse réunion ne facilita d'ailleurs pas la tâche du Comité. Avant le vote de l'ordre du jour, tout se passa dans le plus grand calme. Les délégués pêcheurs, Tillon, Simonin montrèrent quelle était la situation qui allait être faite à tous les travailleurs de la côte et tout le conflit fut examiné à fond. Mais après, ce fut autre chose. Le Flanchee crut bon d'intervenir, et, à la grève, fut mêlée l'arrestation prochaine de Cachin, l'apologie du Parti communiste, etc., ce qui permit à un avocat démocrate, l'illustre Feillet, de Quimper, de venir à la tribune essayer de jeter la confusion dans les esprits; la réunion se termina sur une note comique, au lieu de conserver jusqu'à la fin le caractère sérieux qu'elle avait eu au début.

Après cette réunion, le Comité comprit qu'il ne devait pas se contenter du vote émis, et le lundi suivant un nouveau scrutin donna 759 voix pour la grève et 167 contre. Tous les bateaux — pêcheurs à la ligne qui ne vendent pas à l'usine compris — restent à terre, et dans ce port la grève fut vraiment générale.

A *Tréboul*, port voisin, il y eut un vote défavorable à la grève et quelques bateaux sortirent comme d'habitude. Certains marchands de Douarnenez s'y ravitailleront pour aller vendre à la campagne.

Comme on le voit, les situations sont différentes dans chaque port et les difficultés que doit vaincre le Comité central de grève sont grandes, surtout si l'on tient compte du grand nombre de petits ports échelonnés tout le long de la côte.

Malgré tout le mouvement se discipline peu à peu, et au début de juillet, dans une quinzaine de ports, de Douarnenez à Saint-Nazaire, les rôles sont déposés. Dans le Finistère en particulier — thonnières qui sont en mer exceptés — la grève est à peu près générale : en tout 20.000 à 25.000 pêcheurs sont à terre.

L'*Humanité* a exagéré quand dans son numéro du 24 juin, elle parle de « 60.000 grévistes pour la semaine prochaine » et son rédacteur se moque des lecteurs en écrivant : « dès samedi vingt mille rôles auront été déposés ». Vingt mille rôles, à six hommes en moyenne sur chacun, cela fait cent vingt mille pêcheurs. Où ce rédacteur a-t-il vu cent vingt mille pêcheurs ? Dans un conflit pareil — et dans les autres aussi d'ailleurs — le bluff est parfaitement inutile, la réalité suffit largement.

Les négociations.

Dès le 25 juin, le ministre ayant fait par l'intermédiaire d'un administrateur de l'Inscription maritime, des propositions d'arbitrage, le Comité de grève lui fait savoir que les ports seront consultés à ce sujet, et qu'une déléguation se tiendra

à sa disposition et à celle des usiniers. Début juillet, le ministre reçoit fabricants et pêcheurs et fait connaître à ces derniers les nouvelles propositions. Les usiniers offrent : 325 francs les cent kilos pour la Vendée et le Morbihan, et 350 francs pour le Finistère, alors qu'il y a huit jours ils proposaient 400 francs pour Penmarch. Ils ajoutent : « les exigences des autres ne nous permettent plus de consentir ce sacrifice aux marins de Saint-Guénolé. »

Pure manœuvre de division. C'est vraiment se moquer des pêcheurs. Ceux-ci, après avoir une fois de plus donné leurs chiffres — chiffres non contestés — refusent et déclarent ne pas pouvoir descendre au-dessous de 700 francs.

Le ministre intervient à ce moment et propose :

1° Que les usiniers prennent l'engagement d'absorber par quinzaine cent mille sardines par bateau;

2° Que les prix soient ainsi fixés : Vendée, 375 francs les cent kilos; Loire-Inférieure et Morbihan, 400 francs; Finistère, 450 francs.

Et le communiqué ajoute : « Les fabricants n'acceptent pas les propositions mais s'engagent à se réunir à Nantes le mardi 5 juillet; les pêcheurs, à qui le ministre a signalé que les chiffres demandés par eux s'écartaient de plus du simple au double de ceux pratiqués à Arcachon avec les mêmes filets, consentent à soumettre ces chiffres à leurs camarades. »

Ici, une parenthèse. Dans ce conflit, on a parlé des pêcheurs d'Arcachon et de Saint-Jean-de-Luz qui travaillent avec d'autres engins, et qui, paraît-il, gagnent bien leur vie. C'est fort possible. Tant mieux si les marins de là-bas ne connaissent pas la triste situation de ceux de Bretagne, mais l'on ne peut pas comparer les ports. A Arcachon, où l'on pêche avec plusieurs annexes, il n'y a que très peu de bateaux, et les usines peuvent absorber à peu près tout le poisson pris. Et encore bien souvent les pêcheurs doivent limiter leur pêche. N'est-ce pas la surproduction — provenant de l'emploi de quatre ou cinq annexes — qui provoqua, ces jours derniers, l'avilissement des prix, la limitation de la pêche et les conflits de La Rochelle et de Saint-Gilles ?

Dans le Finistère, la situation n'est pas du tout la même que dans le Sud. Ici, un très grand nombre de pêcheurs; et les fabricants ne veulent pas s'engager à prendre tout le poisson amené à terre; c'est cela qui nécessite l'emploi du filet droit et d'une seule annexe. Cela dit afin que les lecteurs sachent à quoi s'en tenir sur les comparaisons du ministre. Continuons.

En réponse aux propositions ministérielles citées plus haut, le Comité de grève déclare : « Les prix proposés restent inférieurs aux salaires, indispensables pour les pêcheurs, malgré la parfaite connaissance de la part du ministre de la misère qu'ils engendreraient. »

Cependant le Comité adressera aux usiniers pour les réunions de mardi de nouvelles propositions, mais il dénonce à l'opinion publique « les responsables de la famine organisée sur le littoral ».

Le 4 juillet les pêcheurs arrêtent le tarif dégressif suivant : Une pêche de 1.000 sardines sera payée 800 francs les cent kilos; pour 2.000, ce sera 700 francs; pour 3.000, 750 francs; pour 4.000, 600 francs; pour 5.000, 550 francs; pour 6.000, 500 francs; pour 7.000 et plus ce sera 450 francs. Le 5, une délégation remet aux fabricants les nouvelles propositions.

Ceux-ci ne les discutent pas et répondent : « Nous décidons que, par déférence envers M. le ministre et pour manifester notre désir de faire toutes les concessions possibles en vue d'apaiser le conflit, nous acceptons les prix proposés par M. Tardieu, sous la réserve toutefois que les quantités à prendre seront indiquées pour chaque port selon les possibilités des usiniers de ce port. Il est bien entendu que ces conditions s'entendent pour une durée de quinze jours. »

Donc : 450 francs les cent kilos, — aucun engagement d'absorber toute la pêche, — et cela pour quinze jours seulement. La manœuvre était trop grosse.

La fin de la grève.

Il y avait bien de la lassitude dans les ports, il était permis de croire que dans certains, Audierne, Quiberon, où la résistance se faisait toujours sentir, la grève ne durerait plus très longtemps, mais sur toute la côte l'on ne s'attendait pas à une fin si brusque (1).

Douarnenez.

A Douarnenez, la grève fut d'abord confirmée le mercredi 6 par plus de trois cents voix de majorité et il fut décidé en principe qu'une partie des bateaux irait en mer pour le ravitaillement des grévistes et de la population.

A cette réunion de l'après-midi, l'un des orateurs ayant dit que dans le conflit il s'agissait aussi de défendre les patrons pêcheurs, plusieurs femmes qui y assistèrent prirent ceux-ci à partie en leur disant que c'étaient eux la cause de la continuation de la grève et la fin de la réunion fut mouvementée.

A l'issue les patrons pêcheurs ne voulant pas endosser cette responsabilité, se réunissent à la Coopérative et s'informent de la situation dans les autres ports. Audierne répond : « Nous attendons le beau temps pour sortir. » Quiberon dit : « Nous sommes en mer depuis ce matin. » Concarneau attend la décision des autres ports.

La discussion commence et le vote a lieu : 72 voix pour la reprise; 11 contre. Par ce vote les patrons pêcheurs disent :

1° Nous ne prenons pas la responsabilité de la continuation du conflit, nous sommes prêts à prendre la mer si la majorité le décide;

2° Nous ne voulons pas de non-professionnels à la tête de la grève;

3° Nous ne sortirons qu'après tous les autres ports.

Concarneau, et, sans doute, les principaux ports en grève, sont informés du résultat du vote. Douarnenez attendra leur décision. Le lendemain 7 juillet, tous les pêcheurs réunis ne s'opposent pas à la sortie des bateaux, qui ne prendront la mer que le samedi.

Concarneau.

A Concarneau, le mardi 5 juillet est marqué par des incidents. Au cours d'une réunion, il fut décidé d'empêcher les thonnières étrangères au port de vendre leur poisson. Une annexe fut

(1) A ce propos une petite erreur s'est glissée dans mon article précédent. Les patrons pêcheurs de Douarnenez et de Concarneau ne se sont pas réunis à peu près à la même heure, comme je l'ai écrit. Les premiers ont eu leur réunion le mercredi 6 juillet et les autres le lendemain matin.

envoyée dans la rade prévenir les bateaux qui rentraient. Les délégués présents ont-ils fait tout leur possible pour écarter cette décision malheureuse, je me le demande. En tout cas, c'était le conflit cherché par les usiniers : thonnières contre sardiniers.

Les fabricants, naturellement, poussent à la division, et le thon vendu la veille, le 4, de 310 à 370 francs la douzaine, passe brusquement de 470 à 525 francs. Le prix étant favorable, les thonnières n'acceptent pas la décision des grévistes.

Le soir, le poisson au port est vendu. La manifestation qui devait avoir lieu ne se fait pas. La grève va subir le contre-coup.

Le jeudi, les patrons pêcheurs, ayant eu la veille connaissance du vote de Douarnenez, se réunissent et il y eut 46 voix pour la reprise, et 17 contre.

La plupart de ceux qui étaient pour la reprise déclaraient — les faits leur ont donné tort depuis — que toujours, à Concarneau, les prix ont été plus élevés qu'à Saint-Guérolé et que les prix indiqués par le Comité de grève n'auraient pas, forcément, été appliqués dans ce port. Au fond, un grand nombre de patrons et de matelots étaient pour la cessation de la grève. Eux aussi pensaient : « Ne faisons pas grève avant la pêche. Tentons l'expérience et après nous verrons. »

Audierne.

A Audierne, la grève votée le 5, n'apporta aucun changement. Les opposants n'avaient pas assisté à la réunion et on sentait chez eux la volonté de sortir dès qu'ils le pourraient. D'ailleurs, deux bateaux sortirent le mercredi 6, le temps ayant une tendance à s'améliorer.

Le jeudi 7, tous les bateaux sortent le matin. Le Comité de grève fait annoncer qu'à la suite de l'entrevue de Nantes, les prix proposés vont être mis à l'essai. Il est probable que même si la sortie n'avait pas été autorisée, tous les langoustiers auraient quand même pris la mer.

Penmarch.

A Penmarch, la situation n'était pas non plus brillante au début de la semaine. Kérity, surtout, paraissait vouloir lâcher, et cela se comprend après un mois de misère. Il fallut une intervention pressante des pêcheurs de Saint-Guérolé et de Saint-Pierre pour décider quelques gars de Kérity à rester au port.

Le mercredi 6, après un exposé lumineux de Jos. le Pape, la confiance revint, et, à l'unanimité, et dans un grand enthousiasme, la continuation de la grève fut décidée.

Malgré tout, quelques pêcheurs de crabes et de maquereaux se préparèrent, le jeudi 7, et prirent la mer le 8, malgré l'annonce de la réunion du soir.

Devant pareille situation : Douarnenez, Concarneau, Audierne, Quiberon (où la grève se termina le mardi 5), la grève ne pouvait pas continuer à Penmarch. Le 9 juillet elle était terminée dans tous les ports.

Après la grève.

J'ai dit, dans le dernier numéro, que je ne croyais pas à la trahison, je le pense toujours. Expliquer la fin brusquée de la grève en disant

« trahison », est simpliste et faux. Il n'est pas vrai que les patrons pêcheurs de Douarnenez, qui ont voté pour la reprise du travail, pas plus que ceux de Quiberon, qui sont sortis les premiers, ou que ceux d'Audierne, qui ont longtemps hésité à déposer leurs rôles, soient vendus aux usiniers ou au ministre. Ils savent trop bien que c'est le fabricant de conserves qu'ils trouvent toujours devant eux quand ils luttent pour augmenter leur bien-être. Ils connaissent leurs exploiteurs.

Mais, c'est un fait : un grand nombre de pêcheurs, matelots et patrons, voulaient tenter l'expérience et aller en mer; ils pensaient que si la pêche était bonne, ils pourraient toujours gagner leur vie.

Les causes de la défaite.

Il y a eu lassitude, manque de confiance dans l'issue du conflit, manque d'organisation, manque d'éducation syndicaliste, misère, action des femmes contre la grève, mais on ne peut pas, sérieusement soutenir qu'il y ait eu trahison.

Au contraire. A Concarneau, certains accusaient les délégués pêcheurs de faire continuer la grève inutilement; l'on fit courir le bruit stupide que certains d'entre eux avaient reçu de fortes sommes de Moscou pour empêcher la reprise du travail.

Les pêcheurs ont été battus parce qu'ils ne connaissent pas le chemin de l'organisation, qu'ils désertent le Syndicat après le conflit et qu'ils sont divisés entre eux de port à port, souvent même dans le même port, quand ils font des pêches différentes. L'an dernier, c'était Saint-Jean-de-Luz et les Sables-d'Olonne qui chassaient les Bretons. En Bretagne, c'est au moins une lutte sourde entre les pêcheurs qui emploient une seule annexe et ceux qui en ont plusieurs; bien souvent, surtout en période de bonne pêche, c'est le heurt entre sardiniers et thonnières.

J'ai vu, dans le passé, tous les thonnières vendre leur poisson à un prix assez rémunérateur, et les sardiniers attendre plusieurs heures avant que l'on veuille bien mettre un prix à leur pêche. Dans le présent, c'est à Concarneau que la division se fit le plus sentir pendant la grève. Toutes ces divisions sont savamment entretenues par les usiniers, qui, tant que les pêcheurs ne s'entendent pas entre eux, resteront maîtres dans les ports.

Les prix actuellement payés.

La grève est terminée, les pêcheurs sont battus, mais le conflit n'est pas résolu. Comme je l'ai montré : à 450 francs les 100 kgs., avec une pêche moyenne, le patron ne gagnera rien; le plus souvent, il fera des dettes.

La semaine dernière, il y avait une jolie pêche à Concarneau.

Voici les résultats pour deux patrons : « J'ai vendu, dit l'un, pour 3.500 francs de poisson dans une semaine, et j'ai perdu de 3 à 400 francs. » Le second déclare : « J'ai fait une bonne pêche, mes matelots ont touché 350 francs, moi, j'ai perdu 50 francs. »

Il est certain que les patrons pêcheurs qui ont voulu, malgré tout, tenter l'expérience, et qui pensaient que les prix de Saint-Guérolé ne seraient pas ceux d'ailleurs, commencent à réfléchir

et à voir clair, car, à moins d'une très bonne pêche, ils ne feront pas leurs frais.

Ah ! M. Tardieu, disait : « Il faut pêcher 10.000 sardines par bateau ! » Très bien. Il est facile, lui dit Jos. le Pape, de tirer d'une source un certain nombre de mètres cubes d'eau tous les jours, mais pour prendre régulièrement 10.000 sardines, c'est une autre histoire !

Et puis, pourquoi vouloir — même si c'était possible — prendre 10.000 sardines puisque les usiniers ne sont pas capables de les travailler. Une preuve. Vendredi 15 juillet, il y eut, à Concarneau, de forts arrivages de thons (1), les usines en prirent beaucoup, et eurent ensuite de grandes difficultés pour absorber la pêche de sardines de ce jour-là — pêche pourtant bien moyenne de 2 à 6 mille par bateau. — Le soir, à 9 heures, quatorze bateaux, à terre depuis plusieurs heures, n'avaient pas encore vendu, et il fallut que le commissaire de police intervienne pour que leur pêche, 55.000 environ, fût achetée.

Le Comptoir d'achat ? On n'en parle plus, mais comme les années passées, il fonctionne quand même. Sous une autre forme, c'est entendu, mais pour le pêcheur, le résultat est le même.

Le samedi 16 juillet, bonne pêche à Concarneau. Le Comptoir fonctionne tout en n'existant pas. Les acheteuses mettent 150 francs le mille le matin, et toute la journée ce fut le même prix dans toutes les usines. Pas de concurrence.

Et encore, si le prix accepté par les usiniers était appliqué. La grève est finie et les promesses sont oubliées.

A 150 francs le mille, poisson de 25 au kilogramme, cela fait 375 francs les 100 kilogrammes. On est loin des 450 francs promis le 5 juillet, et cependant les quinze jours ne sont pas écoulés.

Tous ces faits me font dire : « Le conflit n'est pas résolu. » En ce moment, c'est le calme. Mais la tempête se déchaînera de nouveau. Pourvu qu'à ce moment-là, les organisations syndicales soient prêtes.

L'avenir.

L'avenir est dans l'éducation et l'organisation des marins, qui, pour la plupart sont beaucoup trop individualistes. Il y aura, je crois, beaucoup à faire pour les amener à s'organiser en syndicats solides et en coopératives puissantes. Il faudra leur apprendre à avoir confiance dans leurs camarades de travail, et aussi, et surtout, dans ceux à qui ils auront confié la barre des organisations. En dehors des temps de crise, comme celui d'aujourd'hui, c'est une qualité qu'ils ne possèdent pas à un degré élevé.

Les pêcheurs ont déjà des coopératives d'achat de rogues, de filets, etc., lesquelles, en l'état actuel, doivent sans doute passer sous les fourches caudines des trusts, mais qui, malgré tout, rendent des services et empêchent surtout les marchands de rogues de piller les pêcheurs comme autrefois.

Il est peut-être une autre organisation qui pourrait améliorer quelque peu leur situation présente. Si les pêcheurs voulaient, savaient s'organiser en coopératives de vente, ils retireraient, certainement de leur travail un peu plus de bien-être pour eux et leur famille.

(1) Comme très souvent d'ailleurs, car ce port est celui qui travaille le plus de thons de toute la côte.

L'essai vaut d'être tenté (1). Il le sera, sans doute, cette année.

Lepez, quelques jours avant sa mort, vint à Saint-Guénolé étudier la question. Il parla aux pêcheurs, leur fit voir les avantages certains ; ils le comprirent, mais oseront-ils ?

Evidemment, pour l'instant, il ne faut pas songer à écouler ainsi tout le poisson d'un port, mais je suis persuadé qu'une coopérative, bien organisée, dans chaque port servirait de régulateur des prix, au moins dans une certaine mesure.

Il ne faut pas oublier qu'au moins la moitié de la population française ne mange pas de poisson de mer. J'ai vu, — faute d'organisation — les pêcheurs de sprat obligés de vendre leur pêche aux paysans pour fumer les terres. Il y a certainement à faire pour trouver des débouchés dans le cœur même du pays. Je sais que la question est beaucoup plus complexe qu'elle ne paraît de prime abord, mais je ne pense pas qu'elle soit insoluble.

Enfin, il est probable que dans les années qui vont suivre, l'industrialisation de la pêche va se poursuivre activement et que le métier de pêcheur sera, de plus en plus, difficile. Déjà dans certains ports leur nombre diminue sérieusement, et ce mouvement vers un salaire plus régulier ne pourra aller qu'en s'accroissant.

D'autre part, les usiniers reviendront souvent à la charge, ils essaieront plusieurs autres moyens pour parvenir à l'industrialisation, et je doute qu'ils ne réussissent pas un jour ou l'autre. Ce jour est, pour la Bretagne, peut-être encore assez éloigné, vu la situation spéciale des ports, mais les pêcheurs doivent y songer tout de même. Il faut qu'ils sachent, et ce sera le travail de demain, que, seule l'Organisation syndicale, l'union de tous les pêcheurs de la côte, pourra, je ne dis pas arrêter cette industrialisation, mais au moins faire à ceux qui la subiront les conditions les moins mauvaises possibles dans le régime capitaliste actuel.

E. ALLOT.

LE MEETING DU CIRQUE DE PARIS

Jouhaux ne demandait que cela

Allant au meeting du Comité Sacco et Vanzetti au Cirque de Paris, je fis la rencontre, à la station du métro, d'un camarade que j'avais connu en 1923, à la Section communiste de Levallois, et qui n'a pas encore quitté la troupe des « aragons » de l'orthodoxie.

— Alors, lui dis-je, tu viens écouter Jouhaux ?

— Non mais, me répondit-il, tu te figures qu'on va permettre à ce s.....-là de parler ?...

— Je me figurais que vous auriez cette sagesse.

— En ce cas, dit-il, moi qui te considérais malgré tout comme un révolutionnaire, je ne te comprends plus.

— C'est moi qui ne comprends pas que tu puisses concilier ton état d'esprit de ce soir avec la campagne de ton parti pour la reconstitution de l'unité syndicale.

A l'entrée, la bousculade nous sépara.

Si j'ai reproduit ce dialogue, ce n'est pas seulement parce qu'il met à nu une contradiction, et non

(1) Une coopérative de vente de pêcheurs fonctionne, depuis trois mois, à Alger. Nous donnerons sur elle une étude, dès qu'elle aura quelques mois de plus de fonctionnement. (N. D. L. R.)

UNE BONNE IDÉE

La transformation d'Amsterdam

Nous avons trouvé dans le numéro du dimanche 3 juin de l'Arbeiterzeitung, organe du parti social-démocrate d'Autriche, l'article reproduit ci-dessous. L'auteur, Anton Hueber, est le secrétaire bien connu de la Commission syndicale d'Autriche. L'article constitue un heureux indice de la conviction croissante dans les milieux syndicaux de ce que, dans sa forme actuelle, la Fédération Syndicale Internationale (F. S. I.) n'est pas ce qu'elle doit être et qu'il faut qu'une modification totale de la composition et de la structure de l'Internationale syndicale soit réalisée au plus tôt, si l'on veut qu'elle existe autrement que pour la forme. Nous avons signalé et prouvé sans cesse, et depuis des années, la nécessité d'un changement de ses bases organiques; la première fois que nous l'avons fait officiellement, ce fut lors du Congrès de la F. S. I. tenu à Rome en avril 1922. Nous y étions seuls de notre avis, personne, aucun délégué, ni des Centrales nationales ni des secrétariats professionnels, ne prononça une seule parole que pour appuyer nos propositions. Il y a trois ans, lors du Congrès de la F. S. I., tenu à Vienne, les partisans de la modification de la structure organique de la F. S. I. ne réussirent pas à obtenir d'autres résultats que l'admission, au Conseil général de la F. S. I., de trois représentants des secrétariats professionnels internationaux.

L'activité défectueuse et ne donnant satisfaction à personne de la F. S. I., son manque d'initiative et d'action pendant la période écoulée depuis le Congrès de Vienne, son impuissance qui se manifeste de plus en plus nettement — conséquence pour une large part de sa composition organique — se trouvent à présent avoir été des propagandistes efficaces en faveur de la transformation que nous préconisons. Les faits sont tellement parlants, qu'à présent, ainsi qu'il résulte de l'article que nous venons de citer, le Comité directeur de la Centrale nationale qui est la troisième en importance des organisations adhérentes à la F. S. I., a adopté à l'unanimité une proposition à soumettre au prochain Congrès de l'Internationale d'Amsterdam, tendant à en modifier la structure organique et à la baser sur les secrétariats professionnels.

E. FIMMIEN.



Au début du mois d'août, le Congrès syndical international se réunira à Paris. A côté de la question des mouvements de secours internationaux, à côté du grave problème de la lutte internationale pour la journée de huit heures, une question avant tout occupera le Congrès, question qui est d'une importance décisive pour l'ensemble du mouvement syndical international : la structure organique de la Fédération syndicale internationale.

De même que le capitalisme modifie continuellement ses formes organiques et les adapte à la situation économique modifiée, de même les organisations ouvrières doivent viser sans cesse à ne pas céder le pas au développement du capitalisme et à adapter la structure de leurs groupements au développement capitaliste. A une époque où il n'y a guère de grève, guère de mouvement revendicatif, qui reste limité à un seul pays, à une époque où

des moindres, de nos bohémisateurs, c'est aussi, c'est surtout parce qu'il montre que les communistes étaient venus au meeting avec l'intention de ne pas laisser parler le secrétaire de la C. G. T.

Quand Lecoq demanda qu'on écoute tous les orateurs, trois ou quatre cris jaillirent : « pas Jouhaux ! » et, comme obéissant au mot d'ordre, les sifflets entrèrent en action.

Croit-on au Parti communiste, avoir servi la cause de l'unité syndicale, ce soir-là.

En fait, ce que l'on a le mieux servi, c'est Jouhaux lui-même, en lui procurant l'occasion de se poser en martyr devant les Congrès de Fédérations, en lui fournissant, à la veille du Congrès confédéral, un gros argument de tribune contre la reconstitution de l'unité syndicale.

Ne pas laisser parler Jouhaux ? Mais voyons, Jouhaux ne demandait que cela... — M. CH.

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

Une lettre de Vienne

Nous avons reçu d'un de nos abonnés de Vienne la lettre suivante :

Je reçois votre lettre du 16 courant, mais je crains que quand vous recevrez ma réponse les événements auront depuis longtemps dépassé les renseignements et appréciations que je peux vous donner.

L'émeute, qui a eu pour conséquence 84 morts et 300 blessés dont 50 sans espoir de guérison, a été entièrement spontanée, sans aucune préparation préalable ou organisation quelconque. Elle a été causée par un jugement de classe, acquittant cinq individus d'une association militaire bourgeoise (frontkämpfer) coupables d'avoir assassiné deux membres du « Republikanische Schutzbund » (Association républicaine radicale). Ceci venant à la suite de nombre d'acquittements semblables, a tellement exaspéré les ouvriers de Vienne que tous quittèrent usines et bureaux afin de faire une démonstration devant le Parlement. Cette démonstration eut lieu le vendredi matin et se serait passée sans incidents si le Gouvernement n'avait immédiatement armé la police de fusils. Comme Anatole France l'a déjà remarqué : mettez à quelqu'un un fusil en mains et il a le désir irrépressible de s'en servir. C'est seulement après l'attaque de la police qu'une partie des manifestants s'est rendue devant le ministère de la Justice pour l'incendier. J'admire l'instinct très sûr de la masse qui s'attaque directement au siège de l'injustice dont elle souffre.

Quant à tirer des conclusions des faits, voici : Comme toujours, la social-démocratie et ses chefs ont prouvé à nouveau qu'ils sont les meilleurs gardes du corps du capitalisme. Avec du courage et de l'initiative ils auraient pu donner un développement considérable à cette révolution naissante. L'Autriche n'a presque pas d'armée et le peu qu'elle a est considéré par les bourgeois comme peu sûr. Le Gouvernement a peu de sympathie, même dans la classe bourgeoise, à cause de son catholicisme. Reste à savoir si la Hongrie ou l'Italie ne se serait pas servie de ce prétexte pour intervenir, faire marcher leurs troupes et arracher un autre lambeau à l'Autriche. Je ne pense pas que cet effort soit entièrement perdu; la répression sanglante a toujours été l'accoucheuse de la révolution à venir.

C.-L. H.

le capitalisme crée sans cesse de nouvelles organisations internationales afin de sortir de la crise où il se trouve, il faut que le mouvement syndical international développe une plus grande activité que ce ne fut et ne pouvait être le cas jusqu'à présent.

Il faut que l'Internationale syndicale ne soit pas seulement un bureau fournissant aux syndicats des renseignements concernant les questions syndicales dans d'autres pays, mais qu'il soit possible, dans une période où les luttes syndicales s'aggravent partout, où l'accentuation de la lutte des classes se fait sentir chaque jour dans la vie syndicale, de mener de façon effective des mouvements syndicaux dans le domaine international. Comment pourrions-nous rendre l'Internationale syndicale plus vivante et plus active qu'elle ne l'est à présent, comment pourrions-nous lui faire pousser des racines plus profondes dans la conscience des organisations syndicales et de leurs militants, comment pourrions-nous organiser pour le mieux la collaboration internationale des syndicats vis-à-vis des cartels internationaux, comment pourrions-nous organiser la coopération internationale en cas de grèves et de grands mouvements revendicatifs ? Telles sont les graves questions qu'aura à traiter le prochain Congrès syndical international.

La Fédération syndicale internationale, qui a son siège à Amsterdam, est composée surtout des Centrales syndicales nationales. Les diverses fédérations professionnelles y adhèrent par la voie de leur affiliation à la Centrale du pays. D'autres organismes syndicaux internationaux existent à côté d'elle; ce sont les Secrétariats professionnels internationaux auxquels adhèrent tous les groupements syndicaux d'une même industrie.

Les Secrétariats professionnels ont acquis depuis la guerre une importance bien plus grande qu'auparavant. Avant la guerre, ils étaient à peu près insignifiants dans la plupart des branches d'industrie, et s'occupaient, en général, surtout des questions de secours en cas de voyages à l'étranger et de la reconnaissance de la période d'adhésion à une organisation-sœur d'un pays étranger. A côté de ces questions, celle du secours international en cas de grève, était refoulée à l'arrière-plan, attendu que ce secours était réglé généralement par le Bureau de l'Internationale syndicale à Berlin.

Depuis la guerre, tout cela a changé. Dans toutes les branches de l'industrie, des secrétariats professionnels ont été reconstitués ou nouvellement fondés et celui qui suit attentivement la vie syndicale dans tous les pays et toutes les professions, est obligé de constater qu'une vie syndicale bien plus active et plus intense qu'autrefois existe au sein des secrétariats professionnels. Il va sans dire que ce phénomène a ses causes. J'ai signalé précédemment qu'il n'y a plus, à l'heure actuelle, de mouvement revendicatif de quelque importance qui ne s'étende au delà des frontières d'un pays. J'ai signalé que les trusts et cartels internationaux, de même que l'extension de diverses entreprises sur plusieurs pays, rendent nécessaire une entente entre les organisations professionnelles des diverses nations et font d'une collaboration permanente un instrument indispensable dans la lutte syndicale de tous les jours. Un travail de coordination de ce genre ne peut cependant être effectué que difficilement par un organisme syndical international qui repose sur les Centrales nationales. Il ne peut être fait comme il convient que par un organisme basé sur des groupements internationaux d'une

même profession, c'est-à-dire sur les secrétariats professionnels internationaux. Ajoutons à cela la question du secours international en cas de grèves ou de mouvements pour le relèvement des salaires. Lorsque la lutte se limite à une seule industrie, c'est en première ligne à l'organisation professionnelle internationale qu'il incombe d'accorder le secours. Il peut cependant également se produire dans une industrie des mouvements qui aboutissent à des grèves générales ou qui, telle par exemple la grève des mineurs anglais, sont d'une portée si profonde que le secours ne peut pas se limiter à une seule industrie. Dans ces cas précisément, il est utile que l'action de secours soit organisée par un seul et non pas par plusieurs organismes, en d'autres termes que le secrétariat professionnel dont il s'agit et la Fédération syndicale internationale collaborent étroitement.

En considération de tous ces motifs, j'ai envisagé depuis longtemps, et avec moi beaucoup de camarades autrichiens, la question de savoir s'il ne serait pas utile de modifier la structure de la Fédération syndicale internationale, et de faire de celle-ci, *d'avantage que jusqu'à présent, un groupement des secrétariats professionnels internationaux*. Les secrétariats professionnels internationaux qui ont chacun à faire face à des tâches internationales extrêmement importantes pour leur industrie, devraient donc former la base organique de la Fédération syndicale internationale. De même que la Centrale syndicale internationale devrait être une Confédération Générale du Travail dans le domaine international. Ceci aurait comme conséquence que l'élément corporatif se ferait valoir davantage que par le passé dans la vie syndicale internationale, ce qui signifierait en même temps qu'il n'y aurait plus d'actions syndicales internationales juxtaposées, mais qu'une seule action syndicale internationale pourrait être engagée, lorsque la puissance ou la zone d'influence des organisations professionnelles ne seraient plus suffisantes. Cela ne signifierait aucunement que l'Internationale syndicale resterait dans l'ombre à côté des secrétariats professionnels, car les Centrales syndicales aussi ont partout une influence considérable et une grande importance, bien que leur activité soit régie par le principe qu'elles ne doivent traiter que les questions d'un intérêt commun aux fédérations nationales.

De même que les Centrales syndicales, en tant que points de ralliement des syndicats indépendants d'un pays, peuvent exercer une influence déterminante sur l'orientation et la politique syndicales des diverses fédérations, de même le groupement international pourrait exercer une pareille influence si, d'avantage que jusqu'à présent, il faisait des secrétariats professionnels la base de sa structure organique.

On objectera que cette proposition, tendant à baser la Fédération syndicale internationale surtout sur le groupement des secrétariats professionnels, comporterait de gros désavantages. On demandera ce qui devra être fait en cas de grèves nationales et comment les relations entre les diverses Centrales nationales seront réalisées. Dans le cas d'une grève générale nationale, il va de soi que la F. S. I. doit agir et faire appel aux centrales des divers pays pour secourir les grévistes. Il est nécessaire à cet effet, alléguera-t-on, que la Fédération syndicale internationale ait des relations avec les diverses centrales. Personne n'a jamais contesté cette nécessité et il va sans dire que

les représentants des secrétariats professionnels au sein de la F. S. I. devront être assistés par des représentants des Centrales nationales. Ce contre quoi nous nous élevons, c'est le fait que le Conseil général de la Fédération syndicale internationale ne comprend que trois représentants des secrétariats professionnels, tandis que tous les autres membres sont des représentants des Centrales nationales. Nous estimons que la Fédération internationale doit puiser sa vie et son activité dans la vie des grandes organisations internationales professionnelles. Cette modification ne portera certainement aucun préjudice à la combativité de la F. S. I. dans les questions générales de politique sociale, c'est-à-dire avant tout dans son activité à l'égard du Bureau international du Travail (1). Sans parler du fait qu'il existe une série de lois sociales spéciales, pour l'application internationale desquelles œuvrent les organisations professionnelles — rappelons, par exemple, les démarches de l'Union internationale des ouvriers de l'Alimentation pour obtenir le vote et la ratification de la convention sur la protection du travail dans la boulangerie — il est possible évidemment que la F. S. I., tout en étant avant tout le représentant des organismes professionnels, prenne position à l'égard des questions générales syndicales ou sociales et collabore, lorsque c'est nécessaire, dans des questions politiques, avec l'Internationale ouvrière socialiste.

Plus on réfléchit à cette question importante dont devra s'occuper le prochain Congrès syndical qui se réunira à Paris, plus on arrive à la conclusion qu'il ne peut être qu'utile à la combativité internationale de la classe ouvrière, que la F. S. I. soit basée, plus que par le passé, sur les secrétariats professionnels internationaux.

A. HUEBER.

Treint du Parti

contre

Treint syndical ?

Treint (pas le Treint syndical mais le Treint de la « volaille à plumer ») a déclaré que l'introduction dans les statuts de la C. G. T. U. de la formule « dictature du prolétariat » était une faute. Attrapez, Monmousseau ! Ce ne sont plus les « trouble-fête » de la Ligue Syndicaliste qui parlent !... Ce propos a été tenu le 21 juillet, à l'assemblée générale du Syndicat de l'Enseignement de la Seine.

Ajoutons que le « plumeur » est délégué au Congrès de la C. G. T. U. Y renouvellera-t-il son affirmation ? Nous ne savons. Cependant ne chochote-t-on pas en certains endroits que la suppression des termes « dictature du prolétariat » serait envisagée à Bordeaux. — H. F.

(1) Bien entendu nous ne sommes pas du tout de l'avis de l'auteur sur ce point, que la politique générale syndicale consiste, avant tout, dans l'activité au sein du Bureau international du Travail, — pas plus que sur cet autre, que pour mener sa politique, au vrai sens du mot, sa politique de classe, le prolétariat ait besoin de collaborer avec des organismes électoraux, comme l'Internationale socialiste par exemple. Mais cela n'enlève rien à l'intérêt de la proposition qui, en assurant à l'Organisation syndicale internationale une structure plus solide, permettrait une solidarité internationale plus effective de la classe ouvrière. — (N. D. L. R.).

NOTES ÉCONOMIQUES

Louis Blanc, Brandler, Tang Ping Sian

Les récents événements de Chine, commençant par le coup d'État de Chang Kai Shek, se continuant par la déclaration de solidarité de Feng Hsu Hiang avec Chang Kai Shek, et se terminant par la rupture du Kuomintang d'Hankéou, lui-même, avec les communistes, mettent en évidence deux choses.

D'une part, ils montrent que dans ses traits essentiels le développement des classes et de leurs antagonismes se produit exactement de la même manière, quels que soient la race, le lieu et l'époque. Dès qu'une même technique a amené la création des mêmes classes, celles-ci se comportent politiquement de la même manière, qu'elles soient composées de blancs ou de jaunes, qu'elles habitent l'Occident ou l'Orient, qu'on soit au dix-neuvième ou au vingtième siècle.

Le développement de la Révolution chinoise suit en effet pas à pas, avec une logique si implacable qu'on croirait à une imitation voulue, le développement de la Révolution française. Dans les deux cas on est en présence d'un capitalisme naissant; dans les deux cas cette naissance du capitalisme s'accompagne des mêmes événements politiques.

Une première phase : le renversement du vieux système, de l'ancien régime. En Europe, c'est la révolution de 89, qui foudroya le roi, ses nobles et ses prêtres; en Extrême-Orient, c'est la révolution de 1911 qui renverse l'empereur et ses mandchoux. Au premier moment le nettoyage semble radical, mais en réalité il est resté du vieux système quelques racines profondes qui se manifestent par une restauration plus ou moins partielle des vieilles choses; une seconde révolution devient nécessaire : en Europe, c'est 48; en Extrême-Orient c'est le mouvement actuel; le Kuomintang tient la place des « républicains ».

Entre temps, malgré qu'elle n'ait pu établir complètement son pouvoir durant la période intermédiaire, la bourgeoisie s'est développée, et avec elle, forcément, l'ennemi qu'elle porte dans ses flancs : le prolétariat. Celui-ci qui, durant la première révolution, n'a joué à peu près aucun rôle en tant que classe distincte, qui jusque-là n'a été, en commun avec la bourgeoisie que le « peuple », commence à s'affirmer pendant la seconde révolution comme une puissance autonome; il commence à avoir ses intérêts propres, distincts de ceux de la bourgeoisie; il présente ses propres revendications. Alors... la bourgeoisie l'écrase; la commune victoire contre les restants de l'ancien régime n'est pas plutôt assurée que la bourgeoisie se retourne contre son allié, et le massacre. Quatre mois après février, juin 48 : Cavaignac massacre à Paris les ouvriers qui viennent de lui donner la République; huit mois après la prise d'Hankéou, Chang Kai Shek massacre à Shanghai les ouvriers qui lui ont ouvert la ville.

Une partie de la bourgeoisie, celle la plus radicale, est quelque temps effrayée de cette rupture, elle a peur de ne pouvoir parvenir, une fois privée de l'appui ouvrier, à mener à bonne fin sa lutte contre l'ancien régime; dès que ses craintes se sont apaisées, elle se rallie tout entière autour des massacreurs : Cavaignac est le candidat commun des bourgeois à la présidence de la République,

Hankéou adopte la politique de Chang Kai Shek et de Feng Hsu Hiang.

D'un bout à l'autre, le parallélisme est frappant. Il constitue une vérification remarquable de la puissante vérité du matérialisme historique.

Il est un second enseignement.

Au début de la seconde révolution, quand bourgeoisie et prolétariat mènent en commun la lutte contre l'ancien régime, mais ne sont déjà plus confondus, le prolétariat a cru, aussi bien en Chine qu'en France, pouvoir utilement défendre ses intérêts, en déléguant au gouvernement quelques-uns des siens. A Paris il fait adjoindre au gouvernement bourgeois sorti de la Révolution de février, deux de ses représentants, Louis Blanc et Albert; à Hankéou, dans le gouvernement bourgeois du Kuomintang, il fait entrer deux ministres communistes.

Mais à Hankéou comme à Paris, ces ministres ouvriers ne sont autre chose que des otages entre les mains de la bourgeoisie. Leur présence n'a pour résultat que d'assurer le concours du prolétariat à la bourgeoisie dans un moment particulièrement critique pour elle; le moment critique passé, on les jette par-dessus bord. Tang Ping Sian n'a pas plus pu imposer au gouvernement d'Eugène Chen des mesures « communistes » que Louis Blanc n'avait pu imposer à celui de Lamartine des mesures « socialistes »; la présence de Tang Ping Sian dans le gouvernement d'Hankéou n'a pas empêché celui-ci de se rallier à l'anticommunisme, tout comme celle de Louis Blanc n'avait pas empêché les journées de juin.

Ce n'est d'ailleurs pas là un phénomène spécial à cette phase du développement de la classe ouvrière. Lorsque, à un moment historique très différent, Brandler entre dans le Gouvernement saxon, il ne parvient pas à jouer un rôle autre que celui de Louis Blanc et de Tang Ping Sian : il est un otage, un prisonnier aux mains de la classe adverse, il ne parvient à faire quoi que ce soit pour la classe ouvrière, mais par sa présence au Gouvernement il la fait s'endormir dans une trompeuse sécurité. A l'inverse : octobre 1917 ne fut possible que parce que les bolchévicks, sous l'influence de Lénine, s'étaient rigoureusement tenus en dehors de tout gouvernement « de coalition ».

Puissent, ces expériences ne point être perdues ! Puisse la classe ouvrière se convaincre définitivement qu'elle n'a rien à attendre d'une coalition, sous quelque forme et en quelques circonstances que ce soit, avec son ennemi mortel, la bourgeoisie.

L'arrondissement : espoir de la petite-bourgeoisie.

Les Chambres se sont séparées après avoir naufragé une fois de plus la proportionnelle, et rétabli le scrutin d'arrondissement.

Le scrutin d'arrondissement est un scrutin local où les intérêts locaux jouent le rôle prédominant; la représentation proportionnelle est un scrutin national où les intérêts locaux ne sont plus à même de jouer grandement. C'est pourquoi la représentation proportionnelle a toujours été précocisée, à la fois par la grande bourgeoisie et le prolétariat industriel, qui, l'un et l'autre, sont liés à des modes de production dépassant le cadre local, qui, l'un et l'autre, ont des intérêts qui n'ont rien de local. Et c'est pourquoi, députés de l'En-

tente démocratique et députés communistes ont voté ensemble, cette fois-ci, comme il y a vingt ans, progressistes et socialistes (alors que le parti socialiste était encore un représentant de la classe ouvrière) votèrent ensemble et firent ensemble campagne à travers le pays pour la R. P. Et c'est pourquoï, à l'inverse, le parti radical, qui, aujourd'hui comme il y a vingt ans est le représentant de la petite bourgeoisie et de la paysannerie, rassemble aujourd'hui comme il y a vingt ans, (et aidé aujourd'hui du parti socialiste devenu à peu près exclusivement un parti petit-bourgeois) tout ce qui lui reste de vigueur pour sauver le scrutin d'arrondissement.

Le rétablissement des « mares stagnantes » est à ranger parmi les efforts d'une classe économiquement en décadence, mais qui se raidit pour ne pas mourir.

R. LOUZON.

L'INTERNEMENT ADMINISTRATIF

La Ligue des Droits de l'Homme vient de demander à Briand la libération de trois anciens ministres syriens internés par mesure administrative, car, dit le communiqué de la Ligue, « sans doute, la résidence forcée par mesure administrative est une peine prévue par la loi syrienne, mais pouvons-nous admettre que, dans un pays placé sous mandat français, on applique des pénalités sans instruction et sans jugement, contrairement à tous les principes de notre droit criminel ? »

C'est très bien; mais faut-il rappeler aux membres de la Ligue des Droits de l'Homme, que l'internement par mesure administrative, si contraire « à tous les principes de notre droit criminel », n'est pas spécial à la législation syrienne, c'est un procédé appliqué également dans des pays exclusivement régis par la loi française, appliqué notamment en Algérie, à tour de bras, par M. Viollette, membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

On ne compte plus les indigènes algériens qui ont été condamnés à l'internement, par simple décision administrative du gouverneur Viollette, « sans instruction », « sans jugement », sans qu'ils aient commis quelque délit que ce soit. Et cet internement, pour certains, équivaut presque à un arrêt de mort. Car avec ce raffinement de cruauté qui est le propre des hommes « de gauche » quand ils sont au pouvoir, le gouverneur Viollette assigne comme lieux de résidence des points situés dans des régions à climat atroce, où l'on n'avait jamais jusqu'à présent osé envoyer personne.

C'est ainsi que l'un de ces internés, Ben Lekhal, auquel on avait fait passer l'hiver sur les sommets neigeux de l'Atlas, a été expédié au début de cet été en plein Sahara. Beni-Abbès, où il doit désormais obligatoirement résider, est l'un des points les plus chauds du Sahara. Situé juste sur le bord du Grand Erg occidental, par 30° de latitude, les températures y atteignent à l'ombre — d'après la notice sur les territoires du Sud publiée par le Gouvernement général de l'Algérie — 47° en mai, 49° en juin, 51°5 en juillet, 51°6 en août, 47° en septembre ! C'est une région où, dit cette même notice officielle, « en été un thermomètre posé sur le sable va facilement à 70°. Il faut confectionner de petites boîtes aux chiens qu'on y emmène. »

Tel est le lieu où M. Viollette, de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Franc-Maçonnerie et du Parti Républicain Socialiste, envoie de sa seule autorité, sans instruction, sans jugement, en vertu du fait du prince, ceux qui n'ont pas eu l'heur de lui plaire.

R. L.

LA
RENAISSANCE DU SYNDICALISME

**Les huit heures en péril
dans le Bâtiment russe.**

La Conférence permanente des constructions auprès du Conseil Supérieur de l'Economie nationale de l'U. R. S. S. vient d'établir un rapport tendant à supprimer la journée de huit heures dans le Bâtiment et à la remplacer par la journée de dix heures.

Voici les passages les plus caractéristiques de ce rapport, tels que les donne le *Troud*, organe officiel des Syndicats russes :

« *La journée de travail de huit heures pour les ouvriers du bâtiment est une norme qui n'est fondée sur rien, qui va à l'encontre de toutes les conditions économiques et de celles de la vie quotidienne de la production; elle porte aussi bien atteinte aux intérêts des ouvriers eux-mêmes qu'à ceux des organes de l'Etat-patron.* »

Il faut donc :

« *...s'efforcer d'établir pour les travaux du bâtiment la journée de travail de dix heures, étendre le droit d'embauche des artels (1) et payer ceux-ci en tant que collectivités, et non comme ouvriers séparés.* »

Les syndicats russes ouvriers du bâtiment protestent contre cette proposition. Qui l'emportera, dans la lutte de classe qui renaît à l'intérieur même des industries soviétisées, du syndicat ouvrier, ou des organes de l'Etat-patron, dit prolétarien ?

DÉFAILLANCE OU DÉFECTION

Henri Blutte contre l'unité

A la veille du Congrès confédéral, inquiets du courant d'unité se développant dans la C. G. T., les bureaucrates de la rue Lafayette ont fait donner toutes leurs forces et ont utilisé toutes leurs recrues, si nouvelles et si inattendues qu'elles soient. Ainsi s'explique la parution d'un article de Blutte, dans le « *Peuple* » du 25 juillet.

Blutte ? Le Blutte, membre du Syndicat unitaire de l'Enseignement (C. G. T. U.) et du Syndicat National des Instituteurs (C. G. T.), — le Blutte qui mena, dans les *Semailles*, dans l'*Ecole Emancipée*, dans le *Bulletin du Groupe des Jeunes de la Seine*, de si virulentes campagnes contre les réformistes ! — Le Blutte qui signa le manifeste de la Ligue Syndicaliste et la déclaration Lorient, après avoir promené en Russie, sous la bannière de l'*Internationale de l'Enseignement*, sa curiosité sceptique.

(1) Les « artels » sont des groupes de travailleurs qui se sont entendus entre eux pour prendre à tâche un travail; c'est une sorte de tâcheronnat collectif. Leurs membres étant considérés comme des artisans et non comme des ouvriers, les conditions de travail stipulées dans les contrats collectifs passés avec les syndicats ne leur sont pas applicables.

C'est lui, en effet, et la surprise de nos lecteurs avertis n'égale pas celle des camarades qui ont collaboré avec lui depuis plusieurs années, en toute confiance, sans se douter de la rapide évolution qui s'opérait en son esprit.

Le 7 juillet, au Syndicat unitaire de l'Enseignement, Blutte vote la motion des cheminots de l'Etat. Le 21 juillet, à la Section départementale du Syndicat national, mandaté par le Bureau, dont il est membre, il combat cette même motion sans succès, d'ailleurs.

Et le 25 juillet, dans le *Peuple*, il affirme nettement son opinion anti-unitaire avec plus d'intransigeance que les plus résolus des adversaires de l'Unité.

Sans doute dénonce-t-il surtout « *Hypocrisie et le jésuitisme* » des communistes votant la motion de Paris-Etat qui proclame la nécessité de l'*indépendance du Syndicalisme*.

Nous, qui combattons ces mêmes communistes avec autant de persévérance et d'âpreté que Blutte, nous qui les combattons demain au Congrès de la Fédération de l'Enseignement avec d'autant plus de difficulté que la nouvelle attitude de Blutte leur fournira un lourd argument contre nous — nous ne nous laisserons pas aveugler par notre opposition à leur politique.

Hypocrisie ? C'est vite dit. Nous n'avons pas l'intention de défendre les chefs, les bureaucrates. Que leurs affirmations soient contradictoires, que leur action ne soit souvent que maladresse ou incohérence, ce sont là les tristes effets de la bolchévisation des syndicats. Mais, sous cette bureaucratie, il y a les militants. La volonté unitaire de ceux-ci n'est pas niable. Ils vivent avec les ouvriers qui « sentent », dans l'action, la nécessité de l'unité de discipline, de l'unité sans conditions, ni restriction. Isoler ces ouvriers révolutionnaires, ces militants unitaires, communistes ou non, de l'ensemble du prolétariat, c'est à cela, probablement, que veut aboutir Blutte, apôtre d'une « politique de réalisation ».

Blutte ne se contente d'ailleurs pas de suspecter les intentions des bolchévisés d'aujourd'hui. Il remonte aux causes de la scission; il veut instituer, sur les responsabilités, un pénible débat, qui ne nous gênera pas, mais qui ranimera les vieilles haines. Les bourgeois sont décidément plus forts que nous, ils savent si bien oublier le passé, quand l'avenir est menaçant. Blutte, au contraire, juge sans appel, en phrases définitives, le bloc si complexe et si confus des événements de 1919 à 1921.

Responsables de la scission : Moscou, l'Internationale syndicale Rouge, les Minoritaires de guerre et d'après-guerre, les organisateurs des Comités syndicalistes révolutionnaires. Nous voilà servis, nous autres, promoteurs de l'organisation de la minorité, et servis... par un homme qui s'est si souvent affirmé d'accord avec nous !

Blutte précise encore sa pensée. L'Unité ne sera possible et durable que basée sur « *l'interdiction absolue de toute activité fractionnelle et de toute coalition interne de comités minoritaires* ».

Vent-il dire que les Syndicats, Unions et Fédérations ne pourront se grouper en dehors de l'organisation régulière ? Nous serions alors d'accord avec lui. Mais non, il s'agit bien d'empêcher la formation de tendances, de groupes d'affinités au sein de la C. G. T. Instituteurs syndiqués, nous ne pourrions entrer en relations avec des

terrassiers ou des métallurgistes que si la bureaucratie le tolère. Défense à une minorité de Syndicat de se prolonger à l'extérieur du Syndicat. Liberté de vote, mais impossibilité de se concerter, de se grouper, si l'on n'est pas fonctionnaire. Blutte a, sur la démocratie ouvrière, une conception qui s'apparente très exactement à celle de Staline. Les syndicats ressembleront fort à des cellules communistes. Et, ici comme en Russie, cette intolérance à l'égard des minorités n'est que l'effet le plus visible de la peur du mouvement qui déplace les majorités et déränge les installations.

Il n'est pas possible que Blutte n'aperçoive pas les conséquences logiques de ses affirmations et le parti que l'on en tirera.

Peut-être n'est-il que la victime d'une spécialisation corporative, qui lui permet de rendre de grands services, mais qui ne lui a pas laissé le loisir de participer à l'activité sociale de la classe ouvrière tout entière ? Mais, dans ce cas, pourquoi ne pas être plus prudent et moins prompt ?

A-t-il le temps de se ressaisir ? D'aucuns, parmi nous, en doutent. D'autres le croient possible. Mais tous sont d'accord sur un point : c'est qu'il doit se hâter, détruire vite le mauvais effet de ses paroles scissionnistes.

Simon... tant pis. Nous l'écrivons avec toute l'inquiétude d'une amitié qui ne mourrait pas sans un profond déchirement.

Demain, après les Congrès, la lutte que nous avons commencée ici, reprendra avec plus d'ardeur qu'avant.

Il faudra choisir, Blutte, choisir vite et peut-être définitivement.

Etre avec nous pour l'Unité dans l'indépendance du Syndicalisme et pour la démocratie syndicale.

Où, contre cela, et contre nous. — ROGER HAIRIUS.

L'INSOLENT MENSONGE DE DUDILIEUX

Dans la *Vie Ouvrière* du 8 juillet, notre secrétaire confédéral Dudilieux, tout en se défendant d'introduire au sein des organisations unitaires des rançunes de parti, part en guerre contre moi.

Dans un style outrancier, le style de la Maison, il s'inscrit en faux contre les déclarations que j'ai faites au Congrès de la 28^e région unitaire, tenu le 8 mai dernier.

Dudilieux a la mémoire courte, il faut que je la lui rafraîchisse.

A la suite d'une de mes interventions au dernier C. C. N., il est exact que j'indiquai à Dudilieux, à ma descente de tribune, que j'avais reçu mandat de ma Commission exécutive d'avoir à entrer en relations avec le Bureau confédéral pour solutionner certains points de détails concernant la région algérienne. Je croyais même que l'affaire pouvait être liquidée pendant la tenue et dans la salle du C. C. N. Dudilieux me répondit qu'il avait également à me causer et qu'il m'attendait le jour même vers 4 heures, à la Grange-aux-Belles.

Je m'ai réussi à voir Dudilieux qu'assez tard dans l'après-midi, après l'avoir longuement attendu dans le bureau d'Hercelet d'abord et dans celui de Bunet ensuite.

J'affirme que c'est Dudilieux lui-même qui m'avoua alors revenir du Comité central du Parti.

J'affirme qu'après avoir exposé à Dudilieux les desiderata de la Région, ce dernier me dit textuellement ceci : « Ce n'est pas tout cela ? Il y a ton exclusion du Parti. A la Commission centrale du

Parti on s'est occupé de ton cas, il paraîtrait que, non seulement tu te ferais défendre par le journal du sénateur minotier Duroux, mais encore que tu serais l'agent du gouverneur général de l'Algérie. »

Je fus donc amené à apporter toutes les précisions nécessaires sur mon exclusion du Parti.

A part cela, n'est-ce pas Dudilieux, ce n'était pas s'occuper d'affaires du Parti au siège des Syndicats, et faire grief à un militant syndicaliste d'un différend de Parti.

J'affirme que Dudilieux, après que je lui eus exposé comment et pourquoi je fus exclu du Parti, me dit que le Bureau confédéral avait mis sur ma candidature lors du Congrès constitutif de la 28^e U. R. et que Schumacher pourrait, à l'occasion, en témoigner.

Dudilieux indique qu'il ne m'a dit que cela, se bornant à enregistrer mes déclarations, n'ayant à formuler aucune condition à mon maintien ou à mon départ du secrétariat régional. *Dudilieux ment insolument*, car, ceci est le point essentiel, il m'affirmait qu'il était encore prêt à miser de nouveau sur ma candidature lors de la tenue du Congrès régional extraordinaire du 8 mai, mais à la condition que je signe au préalable deux motions, l'une déclarant que je me désolidarisais d'avec mes amis de Blida, et il ajoutait : « Je ne te dis pas de ton ami Constant, car il y a là une question sentimentale, mais d'avec la Cellule de Blida », et l'autre, affirmant que je n'avais aucune relation avec les ennemis de la Révolution, et il ajoutait, répondant à ma question : « Les ennemis de la Révolution, sont : les Monatte, Louzon, Rosmer, etc., de la R. P. »

Il ajoutait que rien n'urgeait pour ma rentrée en Algérie, que je pouvais rester un jour ou deux de plus à Paris et me donner rendez-vous pour le lendemain à la Grange-aux-Belles, à son bureau, où il viendrait me chercher vers 5 heures, (il devait assister, toute la journée, à une réunion du Comité central du Parti), pour me présenter au secrétariat du Parti, lieu où je devrais signer les deux motions précitées, — après quoi je pourrais rentrer en toute quiétude en Algérie, tout devant s'arranger pour moi au Congrès extraordinaire du 8 mai.

C'est ce point de notre conversation qui gêne Dudilieux. J'affirme qu'il est rigoureusement exact. Contrairement aux accusations gratuites, aux affirmations sans preuves de Dudilieux, j'ai l'habitude de prouver ce que j'avance. Faut-il que je publie la lettre que celui-ci envoyait dans le courant d'avril au secrétaire adjoint de la 28^e région, le camarade Alexandre Rynkowski, dans laquelle il indiquait ne pas savoir ce que j'étais devenu, et où il avouait m'avoir donné rendez-vous dans son bureau le lendemain de notre entrevue ? Faut-il également, que je publie la lettre que j'ai envoyée en réponse à Dudilieux, également en avril, lettre à laquelle Dudilieux ne m'a pas encore répondu et dont il n'a pas démenti les termes.

Faut-il dire : 1^o Que depuis le 7 avril dernier, date de la tenue du C. C. N. jusqu'au 8 mai, le Bureau confédéral n'eut plus aucune relation avec le secrétaire régional que j'étais ;

2^o Que la subvention mensuelle fut envoyée dans ce même mois d'avril à l'ex-trésorière de la région, la camarade Albenque, alors que, depuis décembre 1926, le mandat était toujours fait à mon nom ;

3^o Faut-il dire que les modèles d'affiches pour la manifestation du 1^{er} mai ne me furent pas adressés mais envoyés au secrétaire de la Bourse du Travail d'Alger, le camarade Alexandre..

Tout cela, parce que, bien que toujours secrétaire de l'Union régionale, je n'étais plus du Parti.

Lorsque je me suis aperçu que Parti et Bureau confédéral c'étaient la même boutique, boutique où l'on maniait le mensonge et la calomnie avec un art inégalable, — quand il s'est révélé à moi que le Bureau confédéral procédait avec les mêmes méthodes jésuitiques que le Parti, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que je me sois dressé contre lui ?

Dudilieux ose parler de marchandise syndicaliste. Une marchandise est quelque chose qui se vend et

qui s'achète. Dudilieux faisait bien de méditer ce dicton : « Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu » ; il ferait bien de se souvenir qu'il n'a pas hésité à sacrifier son passé pour un siège confédéral.

HENRI SCHIAVO.

AVANT LE CONGRÈS DU BOIS UNITAIRE

Un contre-rapport de la minorité

Aujourd'hui, lorsqu'un secrétaire d'organisation syndicale rédige son rapport moral, c'est surtout pour y chanter sa propre louange. Autant il est naturel qu'un rapport moral indique les succès obtenus par l'organisation, la progression de ses effectifs, le développement de son influence, autant il serait naturel que ce rapport indique aussi les points faibles, il y en a toujours, de la gestion écoulée. Un rapport moral doit être, avant tout, un examen critique. Si un secrétaire d'organisation est incapable de faire cet examen critique, il faut bien que quelqu'un le fasse pour lui.

En vue du prochain Congrès de la Fédération unitaire du Bois, la minorité syndicaliste révolutionnaire de cette fédération vient d'établir ce qu'elle appelle un « contre-rapport », dans lequel « elle s'est tracée pour devoir, et dans l'intérêt de la Fédération, de relever toutes les erreurs, contenues ou non dans le rapport moral, commises par le Bureau et la C. E. au cours de ces deux années de gestion. »

L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS

Les effectifs fédéraux ont augmenté. Sur ce point, la minorité s'exprime ainsi :

Il n'est aucunement dans notre intention de diminuer l'importance des résultats acquis, ni de nier la somme d'efforts déployés par la Direction, puisque d'ailleurs nous l'en félicitons plus haut. Mais il nous sera quand même permis de dire que toutes les organisations ouvrières ont traversé, en 1925 et 1926, une période particulièrement favorable à l'agitation et, partant, au recrutement. Presque tous les syndicats et organisations centrales, majoritaires ou minoritaires, unitaires ou confédérées, et même autonomes, ont grossi sensiblement leurs effectifs au cours de cette période. La crise des changes favorisait une recrudescence d'activité industrielle. Les ouvriers se trouvaient dans l'obligation de se montrer plus agressifs, car le coût de la vie augmentait au rythme aussi accéléré, sinon plus, de la dépréciation du franc. Ils le firent d'autant plus ardemment qu'ils savaient l'industrie débordée de commandes et les patrons plus enclins à céder à la force de leur cohésion, à ce moment-là, plutôt que dans une période comme celle que nous traversons à l'heure actuelle, par exemple. Les militants ont profité de la situation, comme leur devoir le leur indiquait d'ailleurs, mais il faut reconnaître et déclarer franchement que les circonstances économiques font plus que les efforts et la volonté des hommes.

LE CHOMAGE

Mais vint le chômage. Qu'a fait la direction fédérale ?

La direction — déclare la minorité — ne s'est pas du tout montrée à la hauteur de sa tâche. Devant la gravité et le caractère particulier de la crise, la Fédération se devait de faire des efforts inouis pour remonter le courant. Elle ne l'a pas fait. Nous estimons que ce n'est pas l'envoi de quelques vagues circulaires qui pouvait conjurer le mal dont va inévitablement et très durement se ressentir la Fédération. Les mots d'ordre interchangeables et empreints

d'une démagogie forcenée, lancés par la C. G. T. U. dont la direction se déclare entièrement solidaire, ne pouvaient qu'éloigner les chômeurs des comités, que l'on s'est trop tardivement décidé à constituer. Les ouvriers n'ont jamais cru à la possibilité d'obtenir 25 francs par jour — descendus à 15 francs par la suite — ni le salaire intégral pour les chômeurs partiels et les déplacements gratuits, ni non plus et surtout, le refus systématique d'organiser la solidarité. Aussi voyons-nous les organisations se désagréger d'une façon inquiétante. Les camarades de la majorité de la C. G. T. U. et de la Fédération en portent une bonne part de responsabilité. Nous le leur reprochons.

L'AFFAIRE MÉNARD

A l'occasion de ce Congrès, la minorité se devait de demander compte à la direction fédérale de son attitude dans l'affaire Ménard, dont les lecteurs de la R. P. n'ont certainement pas perdu le souvenir :

La minorité ne peut laisser passer sous silence certaines pratiques antisindicalistes à l'actif d'un syndicat de la Fédération et de la C. E. elle-même. Nous voulons parler de l'exclusion de notre camarade Ménard pour le seul fait d'avoir voulu, en accord avec les décisions de la majorité de Bourges, se concerter avec des camarades en affinité de principes et d'idées. Nous dénonçons le fait pour plusieurs raisons :

1° Il portait atteinte aux principes du syndicalisme et à l'unité dans la C. G. T. U. elle-même, car il fut la conséquence logique d'une certaine tactique adoptée par quelques militants confédéraux et fédéraux et qui consistait à se débarrasser des militants de l'opposition. Il est bon de noter que ces tentatives d'autoritarisme outrancier, *qu'aucun syndicaliste ne peut accepter, à moins de se ravalier au rang du plus bas réformisme*, faillirent se renouveler au Syndicat des Métaux de la Seine, et encore aujourd'hui au Syndicat des Producteurs et Distributeurs d'énergie électrique. Nous disons que vouloir dominer envers et contre tout, au péril même de la vie des syndicats, à l'encontre même de ce que l'on reproche aux Jouhaux et consorts, ne peut être que l'apanage d'arrivistes avides et bornés, peu sûrs de la justesse de leurs principes ;

2° Parce que deux membres du Syndicat du Tonneau, responsables du fait, appartenaient à la C. E. fédérale et que cette dernière refusa de prendre position pendant un certain temps, se retranchant, sans grand courage, tout comme les chefs confédérés à propos de l'unité, derrière l'autonomie administrative des syndicats. Elle ne céda que devant l'étendue et la portée du scandale et sous la pression de certains syndicats minoritaires de la région parisienne. Nous déclarons que la question dépassait le cadre de l'autonomie corporative ;

3° Enfin, la C. E. fédérale n'avait pas le droit de refuser au camarade Ménard l'ultime ressource pour se justifier aux yeux des camarades de son syndicat : présenter sa défense dans l'*Ouvrier du Bois*, puisque les sectaires bornés auteurs de son exclusion lui refusaient tout autre moyen. Ces procédés on ne les emploie généralement qu'à l'égard des voleurs et des traîtres à la classe ouvrière. Par la position qu'elle a prise, la C. E. pouvait laisser croire que l'on pouvait ranger Ménard parmi ces derniers. Nous nous expliquerons devant le congrès. *Pour l'instant, la minorité du Bois se borne à déclarer que les traîtres au syndicalisme sont ceux qui menacent son unité.*

Enfin, la minorité du Bois condamne avec énergie la « Direction unique » et l'introduction frauduleuse de la formule doctrinale du Parti communiste dans les statuts de la C. G. T. U.

Elle fait appel aux camarades qui partagent son point de vue et qui sont décidés à voter contre le rapport moral afin qu'ils se mettent au plus tôt en rapport avec son secrétaire, le camarade De Groote, 103, avenue de Saint-Mandé, Paris -12^e.

FAITS ET DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

LUNDI 11 JUILLET. — On annonce que Sacco et Vanzetti seraient exécutés le 10 août.

MARDI 12. — Midol rentre à la Santé.

MERCREDI 13. — La Chambre adopte le point de vue du Gouvernement sur les traitements des fonctionnaires.

JEUDI 14. — Congrès de la Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme.

Russie : Exécution de Droujilowski, espion pour le compte de la Pologne.

VENDREDI 15. — Le Congrès fédéral de la Pharmacie, réuni à Toulouse, confirme l'exclusion du Syndicat parisien.

Autriche : Manifestations ouvrières violentes à Vienne provoquées par l'acquiescement des assassins fascistes du Burgenland; collisions avec la police, 80 morts, 250 blessés.

SAMEDI 16. — *Autriche* : La grève générale est proclamée, non limitée pour les cheminots et les postiers, d'un jour pour les autres corporations.

— Une nouvelle entreprise de faux soviétiques est découverte à Paris.

DIMANCHE 17. — Cachin, Doriot et Marty sont invités à se constituer prisonniers.

Autriche : Collisions dans les faubourgs de Vienne; deux morts.

LUNDI 18. — Procès Dadot, Ménétrier, Provost, etc.

— Arrestation de Cachin et Doriot.

Autriche : La grève « technique » des cheminots et des postiers doit prendre fin à minuit.

MERCREDI 20. — *Autriche* : Obsèques des victimes de Vienne.

Roumanie : Mort du roi Ferdinand.

JEUDI 21. — *Chine* : De nombreuses arrestations de communistes et de syndicalistes auraient été opérées à Han-Kéou.

VENDREDI 22. — Arrestation de Semard et d'A. Bernard.

— Congrès de la Fédération confédérée des Transports.

Chine : La veuve de Sun Yat Sen condamne la politique de l'Exécutif du Kuomintang.

SAMEDI 23. — Meeting pour Sacco et Vanzetti au Cirque de Paris : les communistes empêchent Jouhaux de se faire entendre.

— Congrès des Fédérations confédérées du Bâtiment, des Ports et Docks et de l'Alimentation.

DIMANCHE 24. — Libération de Clerc.

— Congrès des fédérations confédérées des Métiers, des Coiffeurs, de la Céramique et du Tonneau.

LUNDI 25. — La 11^e Chambre condamne en tout à vingt-quatre années de prison les militants impliqués dans l'affaire dite « d'espionnage communiste ».

— Pas de « grève des prix » dans la Seine : les instituteurs obtiennent satisfaction pour le supplément communal.

Angleterre : Congrès de la Fédération des mineurs.

La démission de Madeleine Ker. Madeleine Ker, l'une des rares membres du Comité de la III^e Internationale qui restait encore dans le Parti communiste, vient de démissionner.

Elle donne ses raisons dans une longue déclaration, dont voici les principaux passages :

Après dix années de vie militante, je donne ma démission du Parti communiste. Mais pourquoi maintenant ? Après que le « raspoutinisme » de Sémard-Suzanne Giraud eut soulevé tous les éléments sains du Parti, n'a-t-on pas instauré un nouveau régime de démocratie intérieure, n'a-t-on pas solennellement, au Congrès de Lille, il y a un an, entrepris de « normaliser » le Parti ?

Je déclare que non.

Nous subissons toujours le régime de dictature interne qui fait du parti une prison.

UN PARTI-PRISON

Les rares militants qui datent de l'époque fabuleusement lointaine du Congrès de Tours (1920), ont suivi, au cours de ces trois dernières années, les progrès de la maladie organique qui dévore implacablement le Parti communiste. Ses vices de constitution qui auraient pu s'amender dans l'action qui renouvelle les forces se sont accrus sans arrêt, pour aboutir à cette formation monstrueuse d'un organisme étioilé, paralysé qu'enserme et comprime de tous côtés l'armature bureaucratique si bien appelée « Appareil ».

C'est par les cadres de fonctionnaires, par cet « Appareil » zélé, compact, jaloux de ses prérogatives que les mots d'ordre de Moscou descendent jusqu'à la masse des militants. Du Bureau politique à l'indigente cellule, la consigne passe à travers les échelons, région, rayon, sous-rayon, cellule. De la base au sommet, un criblage savant s'opère au moyen des élections à trois et quatre degrés et nulle minorité ne peut percer en nombre les mailles des filets étagés.

De par sa fonction propre, l'appareil tend à obscurcir la compréhension politique qui gênerait ses manœuvres, à fausser la conscience que détermine l'attachement à une conviction raisonnée, à détruire le dévouement qui ne va pas sans une certaine indépendance. « La volupté d'obéir », invention littéraire de mauvais aloi d'un jeune orateur d'avenir, ne voilà-t-il pas le dernier mot d'un système qui exige l'abdication complète de l'esprit et broie le caractère dont il exploite l'avisement !

Beaucoup d'ailleurs ne se courbent pas avec cette étrange satisfaction. Ils cèdent à la nécessité, voilà tout. Revenant de Moscou avec la même terreur qu'un frère ignorantin revenant de Rome au moyen âge, ils proclament qu'il n'y a qu'à s'incliner. Du moins, le frère ignorantin s'en remettait-il à l'idée éternelle de Dieu, les dogmes de l'Eglise duraient ferme des siècles, alors que les vérités de Moscou vieillissent en quelques mois.

Il ne reste qu'à s'adapter ou, en désespoir de cause, à gémir dans les coins. Qui n'a entendu pleurnicher ce vieux politicien endurent de Cachin : « C'est lamentable ! Moscou tue le Parti », jusqu'au jour où, assuré d'être sauvé pour son compte de malemort, il a fermé les yeux sur la débâcle continuant. Qui n'a vu Vaillant-Couturier secouer bras et mèche dans des désespoirs d'intimité vite transformés en éclats triomphants, aux grandes séances où on faisait donner sa trompette. La plupart des serviteurs qui composent l'Appareil, ne sont ni sourds, ni aveugles. Ils se font volontairement sourds et aveugles. D'abord « durer ».

On domine facilement sur un Parti anémié, formé d'adhérents tout neufs, recrutés au hasard, si ignorants que j'en ai vu, ces derniers mois, qui ne connaissent ni le nom de Jaurès, ni celui de Trotsky

et à qui on raconte qu'il n'y eut jamais ni grèves, ni mouvements ouvriers avant la création du Parti communiste. On dirige facilement une maison ouverte à tous vents, appelée gracieusement par Sémard « une passoire », que les clients ne font que traverser en donnant au guichet leur approbation unanime. On dure non moins facilement en s'inclinant par avance aux ordres de Moscou qu'apportent des proconsuls insolents ou des ambassadeurs tortueux, en applaudissant les maîtres du jour, en insultant les vaineux de la dernière bataille, en adoptant les grandes vérités qui viennent d'être révélées, en abjurant celles d'hier, avec la fureur de l'hérétique qui se convertit devant un bain d'huile bouillante. L'Appareil « dure », mais sous cet Appareil corrompu et cynique, le Parti fuit par morceaux, rongé, émietté, à bout de sève, à bout de confiance. Ce n'est pas sans une raison grave, tenant aux déformations profondes du Parti qu'en cinq années, cent mille camarades sont sortis de ses rangs, abandonnant la lutte dans ce qu'ils avaient cru le grand Parti révolutionnaire du prolétariat et à qui pendant la période brûlante de la fin de la guerre, ils étaient venus en masse, de la révolte plein les yeux et du courage plein le cœur.

LE DÉCLIN DE L'INTERNATIONALE

Le mal qui ronge le parti français ronge aussi les autres partis de l'Internationale. Qu'est devenu le Parti allemand si vigoureux au lendemain de la guerre ? Disloqué en tronçons qui se déchirent, il souffre de la même impuissance que le Parti français. C'est que le mal vient de haut. Il réside dans la structure même de l'Internationale, la fameuse structure pyramidale reliant en théorie la base des partis au sommet de l'Exécutif de Moscou, mais en réalité consistant en une hiérarchie bureaucratique solide qui, de haut en bas, permet à quelques autocrates russes de tenir en main la formidable organisation mondiale.

La bureaucratie devait pousser avec Zinoviev. Et avec la bureaucratie, les méthodes inévitables de corruption, d'intimidation, un gaspillage d'argent formidable, la constitution d'appareils clandestins de fraction à l'intérieur des partis pour servir la fraction dirigeante de Moscou, la dislocation volontaires des partis pour combattre les minorités, le système des délégations homogènes au 5^e Congrès votant comme un seul homme, l'unanimité érigée en loi, toute l'Internationale obligée de marcher sur Trotsky et les Trotskystes, les injures pour arguments et l'affaiblissement comme « ultima ratio » !

D'année en année, les tares grandissent et s'aggravent. La victoire de Staline sur Zinoviev et Trotsky a été achetée par des procédés de répression si rudes qu'ils soulèvent la conscience de tout sincère militant. Resterons-nous insensibles à la déportation de centaines d'ouvriers communistes de Léningrad, soutiens de Zinoviev, au coup de force qui supprima la délégation ouvrière de Léningrad envoyée au Congrès, pour la remplacer par des gens circonvenus, aux mesures de rigueur prises dans les centres prolétariens, contre les vieux militants fidèles à Trotsky, à l'envoi en Sibérie des plus récalcitrants, c'est-à-dire des plus honnêtes, aux représailles brutales par lesquelles se soutient le pouvoir personnel d'un autocrate ?

L'INTERNATIONALE COMMUNISTE INSTRUMENT DE L'ÉTAT RUSSE

La lutte qui a mis si àprement aux prises la fraction dirigeante du parti russe et les oppositions désormais réduites à l'impuissance est la plus grave qu'on ait vue depuis la Révolution bolchévique. L'enjeu en est le maintien de la direction au pouvoir du prolétariat russe ou son effacement devant la nouvelle bourgeoisie. La lutte n'est pas moins vive entre le nationalisme qui exprime les besoins d'expansion d'un immense pays tenté de reprendre les

traditions historiques de son développement et les oppositions dont la formation doctrinale rejette comme dangereuse pour le prolétariat russe d'abord et l'avenir de la Révolution dans tous les pays l'entrée de la Russie dans la voie de l'impérialisme.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les compromissions avec la bourgeoisie, les ententes diplomatiques et les arrangements sur le dos des prolétariats d'Occident ont soulevé des protestations véhémentes dans chaque parti. La gauche du Parti allemand a dénoncé des tractations qui le désarmaient devant la réaction. La direction bordighiste du parti italien a été jetée par-dessus bord quand des nécessités de politique extérieure de l'Etat russe ont exigé une réserve extrême à l'égard du gouvernement fasciste. Mais avec la défaite de l'opposition en Russie, une politique opportuniste de grande envergure triomphe ouvertement. C'est pourquoi dans le Parti français, nous avons assisté à l'illumination brillante de l'« Humanité ». Que ne ferait-on pas pour se concilier la Démocratie ? L'« Humanité » espère rattracher le populo à grands coups de tam-tam. On reprochait au journal du Parti d'être sectaire et morne, d'être rédigé par des cuisiniers tristes. Maintenant les cuisiniers sont ivres. Vaillant-Couturier et autres sous-réalistes mènent un cake-walk étourdissant. Art prolétarien ou ivrognerie verbale ? Éducation prolétarienne ou Moulin-Rouge ? Qui, des dirigeants du parti s'en soucie à présent ?

L'ambitieux Doriot abandonne le sectarisme et la démagogie ouvriériste pour rallier le koulak. Avec Cachin, patriote à Strasbourg, ils se découvrent patriotes à Canton, surenchérisent sur les sentiments de nationalisme devenus si aigus en U. R. S. S. que Trotsky a mis en garde les prolétaires russes contre un « exclusivisme national conservateur ». Paroles qui portent atteinte à la défense du pays et risquent d'entraver sa mobilisation, dit la résolution qui le blâme. Et les dirigeants bien stylés du Parti français de condamner Trotsky. Au Congrès du 27 juin dernier, l'unanimité — moins deux voix — a dénoncé Trotsky comme contre-révolutionnaire et approuvé son exclusion des organismes dirigeants du Parti russe, ce qui équivaut en fait à sa disparition totale de la vie politique en U. R. S. S. Mais que ne voterait pas le Parti français ? Depuis trois années, il a si profondément perdu toute personnalité qu'il ne bronchera même pas devant l'exil en Sibérie des meilleurs camarades de Russie comme Smilga, et criera « Bravo, c'est pour le salut de la Révolution. »

Pour ma part, je m'éloigne de fonctionnaires qui se sentant l'âme d'un préfet de police se complaisent à tenir un parti à l'aide de mouchards et de gendarmes, de ceux qui ne croient plus à un renouveau prolétarien, qui estiment que l'argent suffit à tout pourvu qu'il coule à flots, qu'il remplace l'expérience, l'intelligence et le dévouement, je me sépare de pseudo-chefs révolutionnaires sachant tout juste fabriquer des cellules, compartiments, divisions, échelons, pour encadrer, séparer, contenir et asphyxier la matière humaine sans valeur qu'est la masse des militants; des comiques échevelés qui troussant un calembour jouent aux éducateurs du prolétariat et s'exclament « Ça va très bien. Nous avons gagné 2 1/2 % des voix aux élections. » J'abandonne les roublards de métier dont le mot d'ordre demeure « Pas de politique dans le Parti. On nous laissera tranquilles. »

Le gérant : V. GODONNÈCHE.

Paris. — Imp. Nouvelle (Ass. ouv.), 11, rue Cadet.
— Téléphone Gut. 30-79.

J. Amilcar, directeur. — 1325-8-27

